



HAL
open science

Du neutre, ici en français mais également là(-bas) en arabe

Manuel Sartori

► **To cite this version:**

Manuel Sartori. Du neutre, ici en français mais également là(-bas) en arabe. Arabica, 2024, 71 (3), pp.333-358. hal-04649077

HAL Id: hal-04649077

<https://hal.science/hal-04649077>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du neutre, ici en français mais également là(-bas) en arabe

Francis: I think Judith's point of view is valid here, Reg, provided the Movement never forgets that it is the inalienable right of every man--

Stan: Or woman.

Francis: Or woman...to rid himself--

Stan: Or herself.

Reg: Or herself. Agreed. Thank you, brother.

Stan: Or sister.

Francis: Thank you, brother. Or sister. Where was I?

(...)

Stan: Women have a perfect right to play a part in our movement, Reg.

Monty Python's Life of Brian, 1979¹

Mrs. Moore: Is it a boy or a girl?

Obstetrician: Now, I think it's a little early to start imposing roles, don't you?

Monty Python's Meaning of Life, 1983²

Tout comme ces deux scènes de film traitent, sur le mode humoristique, du genre dans la langue anglaise et la possibilité même d'une «neutralité», cet article ambitionne d'interroger, pour l'arabe, les emplois neutres du point de vue du genre de réalités qui ne le sont pas forcément du point de vue grammatical, et notamment de montrer que certaines formes dites «masculines» ont en fait un emploi neutre du point de vue du genre, faisant *fonctionnellement* de ce «masculin» un neutre par défaut, ce qui doit rappeler qu'il n'y a pas de relation biunivoque entre genre grammatical d'une part et identité sexuelle d'autre part.

Au moment où la question de «l'écriture inclusive» est débattue aussi bien dans les milieux universitaires que dans le débat public³, et que l'expression d'un avis sur ce sujet que les lin-

¹ Cf. <https://www.mit.edu/afs.new/sipb/user/ayshames/Python/LORETTA.PYTHON> (consulté le 11/10/2021).

² Cf. <https://montycasinos.com/montypython/meaningmm1.php.html> (consulté le 05/12/2022). Je remercie Jean-Charles Coulon pour cette réplique.

³ Cf. Danielle Manesse et Gilles (éds.) Siouffi, *Le féminin et le masculin dans la langue: l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF Sciences humaines, 2019 et pour l'arabe, dont il sera plus particulièrement question ici, à quoi ce livre consacre une petite contribution, cf. Leda Mansour, « Le genre en langue arabe », dans *Le féminin et le masculin dans la langue: l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF Sciences humaines, 2019, p. 177-190. Pour se faire une idée de la controverse ou polémique (c'est selon), des débats et de leur virulence, on pourra consulter d'une part Éliane Viennot, *Non, le masculin de l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014 et Éliane Viennot et al., *Le langage inclusif: pourquoi, comment*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018; d'autre part Jean Szlamowicz, *Le sexe et la langue. Petite grammaire du genre en français, où l'on étudie écriture inclusive, féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance*, Suivi de *Archéologie et étymologie du genre* de Xavier-Laurent Salvador, Paris, Éditions Intervalles, 2018; entre les deux, Alain

guistes perçoivent à juste ou à mauvais titre comme arraché à leur domaine devient un marqueur politique, la question des éventuelles implications idéologiques de l'expression du neutre et/ou du masculin et du féminin par les seules formes grammaticales identifiées comme masculines⁴ gagne à être examinée dans le cadre de la linguistique arabe. Dans le cas du français, pour la linguiste Anne Abeillé, «le masculin n'est pas un genre neutre, mais un genre par défaut : en l'absence de formes neutres, le masculin prévaut en français⁵». Dans le numéro spécial consacré à l'écriture inclusive par *Le discours et la langue*⁶, les contributions de Dan Van Raemdonck et de Patrick Charaudeau plaident, elles, en termes semblables, pour la reconnaissance d'un masculin comme forme neutre et récusent les accusations de sexisme qui sont faites au français dans l'actuel débat⁷.

Dressons un panorama succinct du genre grammatical. Il existe certes des langues à deux genres et c'est le cas notable des langues romanes (ou néo-latines), et donc notamment du français. L'existence d'une dichotomie entre deux genres grammaticaux, sensément issue de la dichotomie sexuelle immédiatement repérable⁸, pourrait faire accroire au caractère naturel de cette distinction grammaticale. Mais cela n'est ni une règle ni ne représente une majorité de langues. Il en existe en effet à trois genres dont le neutre⁹. On trouve là entre autres l'allemand, mais également l'anglais, le russe ou le tamoul. Enfin, il existe également un très grand nombre de langues sans genre et/ou qui n'expriment pas systématiquement la distinction entre féminin et masculin. Il en va ainsi des langues du groupe malayo-polynésien, du chinois, des langues finno-ougriennes, du basque, du géorgien, du japonais¹⁰, du coréen, des langues indiennes d'Amérique, du persan, du turc, ou des langues bantoues (soit près de la moitié des langues afri-

Rabatel et Laurence Rosier, *Les défis de l'écriture inclusive*, Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours, éd. Alain Rabatel et Rosier, Laurence, 11/1 tomes, 2019.

⁴ Dans une perspective qui est le fruit d'une confusion entre genre grammatical et sexe naturel.

⁵ Journal *Libération*, 28/11/2017, cf. <https://cutt.ly/WENq9Z3>.

⁶ Cf. Rabatel et Rosier, *Les défis*.

⁷ Cf. Dan Van Raemdonck, « L'inclusif, entre accord et désaccord ou jusqu'à ce que la proximité nous sépare », *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11/1 (2019) [*Les défis de l'écriture inclusive*, dir. Alain Rabatel et Rosier, Laurence], p. 75-95 et Patrick Charaudeau, « Retour sur l'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11/1 (2019) [*Les défis de l'écriture inclusive*, dir. Alain Rabatel et Rosier, Laurence], p. 97-124.

⁸ Immédiatement, car dans le cas des plantes ou de certains invertébrés comme les escargots, la question est moins évidente.

⁹ «Protagoras, one of the earliest and most influential of the fifth-century Sophists, is credited with the distinction of three *genders* in Greek» (John Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968[reprint 1995], p. 10).

¹⁰ Qui, du reste, comme les langues du groupe malayo-polynésien, ne marque qu'exceptionnellement le pluriel (cf. Stefan Kaiser *et al.*, *Japanese. A Comprehensive Grammar*, 2e éd., London and New York, Routledge, 2013[2001], p. 137).

caines)¹¹. Est-ce à dire qu'alors la différence de sexes est méconnue ? On peut en douter...

Ne serait-ce que pour cela, il serait sage de se garder de rétroprojeter sur la langue, quelle qu'elle soit, ses propres catégories de perception et de s'imaginer que la langue traduit ou transcrit une réalité (que l'on croit) bien établie. Gardons-nous donc de charger la langue de *prénotions* linguistiques qui ne tiennent qu'aux *représentations* que nous avons de nous-mêmes *hic* et *nunc*, ici et maintenant. Au delà d'être terriblement relatives car situées qu'elles sont dans l'espace et dans le temps, elles ont de grandes chances d'être fausses : ce n'est pas parce que le français n'a que deux nombres, singulier et pluriel, que tel est le cas partout, et ce n'est pas non plus parce que le français, confondant avec d'autres les notions de « genre » et de « sexe », marque le genre de manière binaire à l'instar des divisions sexuelles que c'est partout la règle. Le fait même qu'il puisse exister trois genres grammaticaux (masculin, féminin et neutre¹²) alors que pendant très longtemps le sens commun n'a perçu que deux sexes¹³, suffit à montrer qu'il n'y a pas de relation biunivoque entre la considération sexuelle et la considération grammaticale de genre... ce que dit très clairement Sir John Lyons (1932-2020)¹⁴ :

The first general point that must be made is that the recognition of gender as a grammatical category is logically independent of any particular semantic association that might be established between the gender of a noun and the physical or other properties of the persons or objects denoted by that noun

Pour autant, ici comme ailleurs et particulièrement là-bas, en pays arabes, peut exister une telle *représentation* basée sur cette confusion (*pré-*)*notionnelle*. Il en va ainsi de Fāris al-Šidyāq (1804-1887) qui, décrivant Paris, les Français et les Françaises, relie explicitement langue, et donc considération linguistique de genre, et identité sexuelle. Dans le livre IV de son *al-Sāq 'alā l-sāq fī mā huwa l-Fāryāq. La Vie et les aventures de Fariac, relation de ses voyages, avec ses observations critiques sur les Arabes et sur les autres peuples*, il aborde au chapitre 17 intitulé « Description de Paris » (*fī waṣf bārīs*)¹⁵ la capitale française du XIX^e siècle et ses mœurs. Là, il indique notamment

¹¹ Pour l'ensemble de ces données, cf. Lyons, *Theoretical Linguistics*, p. 283-288, et Michel Malherbe, *Les langages de l'humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1995.

¹² Ou plus, certaines langues, dont le Swahili, comptent jusqu'à six genres (cf. Lyons, *Theoretical Linguistics*, p. 283-286).

¹³ La question de l'historicité du sexe remet en effet en cause l'existence des deux seules catégories naturelles de « mâle » et de « femelle » (cf. Elsa Dorlin, *Sexes, genres et sexualité. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 38-43. Je remercie le rapporteur anonyme pour cette référence). Les États-Unis ont délivré leur premier passeport avec un genre « X », ni masculin ni féminin le 28/10/2021 (cf. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/27/les-etats-unis-delivrent-leur-premier-passeport-avec-un-genre-x-ni-masculin-ni-feminin_6100121_3210.html, consulté le 28/10/2021) et, en France, le pronom « iel » entre dans la version électronique du dictionnaire *Le Robert* (cf. <https://www.sudouest.fr/societe/dictionnaire-le-pronom-personnel-iel-fait-son-entree-dans-le-robert-6961719.php>, consulté le 17/11/2021).

¹⁴ Lyons, *Theoretical Linguistics*, p. 284.

¹⁵ Cf. Fāris El-Chidiac, *al-Sāq 'alā l-sāq fī mā huwa l-Fāryāq. La Vie et les aventures de Fariac, relation de ses*

comment les femmes françaises ont une préséance, une supériorité, voire une domination sur les hommes¹⁶. D'un point de vue linguistique, ce qui nous intéresse directement ici, il indique ceci¹⁷ :

À tel point que la langue française est construite sur ce penchant sexuel [de l'homme pour la femme qui en fait son dévoué]. Cela se repère dans ce qu'ils élident la fin des mots masculins et la prononcent dans le cas des féminins. Cela fait dire à Fariac : « Chez les Français, on se doit de faire entendre jusqu'au bout le féminin / ce qui est l'indice [...] de leur [aux femmes] perfection. » (*ḥattā 'anna l-luġa l-faransāwiyya mabniyya 'alā hādā l-waḥam wa-dālīka 'anna-hum yaḥdīfūna fī l-lafz 'awābir ġamī' al-alfāz al-mudakkara wa-yantiqūna bi-hā fī l-mu'annaṭa wa-'alā dālīka qawl al-fāriyāq "īnda l-faransāsa l-mu'annaṭu wāġibun tabliġu 'ābirī-hi 'ilā l-'asmā'i / wa-buwa l-dalīlu 'alā [...] 'anna-bu ṣifatu l-kamāli la-hunna"*)

En d'autres termes, Šidyāq voit, à partir de l'aspect concaténatif de la morphologie du français, la marque de la perfection dans le féminin (par exemple « Française ») et la marque de l'imperfection dans le masculin (par exemple « Français = Française - e »). La forme féminine est donc pour lui une forme complète ou complétée, tandis que la masculine est une forme incomplète ou à compléter. Or, une forme incomplète ou à compléter peut être considérée comme neutre en ce sens qu'elle peut recevoir des marques, entre autres de genre. « Neutre » s'entendra donc ici en ce sens, c'est-à-dire au sens que lui donne l'Académie française d'une forme non marquée ou dont la marque éventuelle ne réfère plus à une catégorie grammaticale genrée, cette dernière ayant été neutralisée, et non au sens d'une catégorie grammaticale, opposée par exemple au masculin et au féminin, disposant elle aussi de marques qui lui sont propres, comme c'est le cas, par exemple, en allemand. Il s'agit donc d'insister pour l'arabe sur les emplois neutres du point de vue du genre de réalités qui ne le sont pas forcément du point de vue grammatical. Cela posé, voyons en retour ce qu'il est possible pour un linguiste arabisant et francophone de dire du genre et plus particulièrement d'une éventuelle utilisation du neutre en arabe. Ce papier s'attachera à en traiter en analysant entre autre le cas des déictiques, mais avant cela, quelques rappels semblent utiles.

1. L'arabe, une langue en apparence plus genrée que le français

voyages, avec ses observations critiques sur les Arabes et sur les autres peuples, Paris, Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut, de la Bibliothèque impériale, des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres, de Madras, de Calcutta, etc., 1855, p. 633-644.

¹⁶ À le lire, on pourrait croire qu'il s'agissait d'une domination féminine (cf. El-Chidiac, *al-Sāq 'alā al-sāq*, p. 635), en lieu et place de la domination masculine pourtant décrite (certes plus tard, cf. Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, le Seuil, coll. « Liber », 1998).

¹⁷ El-Chidiac, *al-Sāq 'alā al-sāq*, p. 635. Je tiens ici à remercier Frédéric Lagrange qui m'a communiqué cette référence (communication personnelle en date du 16/12/2021).

Sans présupposer de l'intérêt intrinsèque du marquage du genre grammatical (il existe bien des langues qui ne le marquent pas), il est un fait que l'arabe est *a priori* mieux doté qu'une langue comme le français en ce qui concerne cette reconnaissance du genre grammatical. Cela se remarque d'emblée en ce qui concerne la conjugaison verbale de même que la flexion des pronoms personnels. Si en français la distinction de genre grammatical ne se marque que pour les 3^e pers. avec il(s) et elle(s), les 1^e et 2^e pers. étant neutres de ce point de vue, il n'en va pas de même de l'arabe où cette distinction s'étend aux 2^e pers. De fait, seules les 1^e pers. y sont neutres du point de vue du genre, ce qui concerne donc *'anā* («je») et *naḥnu* («nous»), ce dernier l'étant également du point de vue du nombre, étant un non-singulier, c'est-à-dire un duel ou un pluriel¹⁸. Les autres pronoms de l'arabe sont dès lors marqués du point de vue du genre : *anta* (2^e pers. masc. sing.), *'anti* (2^e pers. fém. sing.), *'antum* (2^e pers. masc. pl.), *'antunna* (2^e pers. fém. pl.), *huwa* (3^e pers. masc. sing.), *hiya* (3^e pers. fém. sing.), *hum* (3^e pers. masc. pl.), *hunna* (3^e pers. fém. pl.). Seuls les duels sont neutres de ce point de vue : *'antumā* (2^e pers. masc. et/ou fém.) et *humā* (3^e pers. masc. et/ou fém.) Ce qui est vrai des pronoms personnels sujets isolés l'est également de leurs équivalents objets suffixes et ce dans les mêmes conditions : dans l'ordre exposé précédemment on a alors *-ī*, *-nā*, *-ka*, *-ki*, *-kum*, *-kunna*, *-hu*, *-hā*, *-hum*, *-hunna*, *-kumā* et *-humā*. Si la stricte distinction de genre est plus précise que pour le français¹⁹, elle n'est donc pas parfaite, ne fonctionnant pleinement que pour les 2^e et 3^e pers. hors duel.

Dans la conjugaison, la distinction de genre est encore un peu moins parfaite puisqu'il faut ajouter un premier cas d'ambiguïté, et donc de neutralisation, à l'inaccompli entre la 2^e pers. masc. sing. et la 3^e pers. fém. sing. : *taktubu* signifie aussi bien «tu (masc.) écris» que «elle écrit»; et un second cas d'ambiguïté au duel : à l'accompli (*māḍī*) comme à l'inaccompli (*muḍāri'*) pour la 2^e pers., *katabtumā* («avoir écrit») et *taktubāni* («écrire») peuvent se dire à la fois de deux hommes, de deux femmes ou d'un homme et d'une femme, et la forme inaccomplie s'applique même au duel de 3^e pers. fém. («elles deux écrivent»). Concernant le reste de la conjugaison, l'arabe distingue systématiquement entre le masculin et le féminin, et la distinction de genre est donc partout ailleurs à l'œuvre dans la conjugaison²⁰.

¹⁸ La langue arabe, comme d'autres, ayant non pas deux nombres (singulier et pluriel) mais trois (le duel étant intermédiaire aux deux autres).

¹⁹ Elle se repère également dans l'accord unissant nom de nombre et nom compté où, contrairement au français où seuls «un» et «une» sont genrés, la distinction de genre en arabe se déploie sur l'ensemble des noms de nombre des segments [1-19], unité et dizaine comprises, et [20-99], à l'exception des dizaines pleines (20, 30, 40..., 90) qui sont neutres de ce point de vue.

²⁰ Cela n'est toutefois pas vrai de certaines constructions, type *qālat al-'Arab* («les Arabes ont dit») avec un accord formellement au féminin du verbe et un substantif pourtant masculin (cf. Pierre Larcher, « Masculin/féminin : sexe et genre en arabe classique », *Arabica*, 49/2 (2002) p. 231-234, p. 234). Il s'agit là de ce que les anglosaxons nomment le *deflected agreement* touchant notamment le pluriel de choses (non humain) type *ḍahabat al-kiḷāb* («les chiens sont partis»). Sur cette question, cf. Jonathan Owens, « Deflected agreement and verb singular in Arabic: A

Il est alors possible de lire, en termes de représentations sur sa propre langue, et même si c'est au prix de certaines imprécisions, ce qui suit concernant l'arabe :

La langue arabe est genrée. Chaque verbe, nom et adjectif est toujours distingué que ce soit dans le cas du masculin ou du féminin. Toutefois concernant les formes du pluriel, le masculin reste le choix majoritaire même s'il se trouve dans un groupe de femmes. (*al-luġa l-'arabiyya ġandariyya. fa-kull fi'l wa-ism wa-šifa tuḥaššašu dā'imān 'immā li-ḥālat al-mudakkar 'aw al-mu'annaṭ. lākīn fi šīġat al-ġam', yabqā l-dakar huwa l-iftirād al-ġālib ḥattā law kāna bayn maġmū'a mina l-'ināṭ'*)²¹

Il semble utile, à partir de cette citation, d'entrevoir au moins trois cas : celui d'un usage neutralisé de réalités linguistiques pourtant marquées du point de vue du genre ; celui d'une neutralisation, faisant passer d'un genre marqué à une forme neutre de ce point de vue ; celui des formes linguistiques intrinsèquement neutres.

1.1. Les usages neutralisés

Sans compter que certains pluriels de masculins se font par adjonction de ce qui semblerait ailleurs être un féminin, comme c'est le cas de *ġinirāl* («général») qui fait son pluriel en *ġinirālāt*²² ou de *qāḍī* («juge») qui le fait en *quḍāt* (ici avec 'alif et *tā'* *marbūṭa*), un exemple comme celui qui suit suffira sans doute à relativiser les choses. Tiré du roman *Yā Maryam* de l'auteur irakien Sinān Anṭūn, on y lit en effet ceci : *al-kanīsa llatī tadhabu 'ilay-hā mahā wa-zawġu-hā*²³ («l'église vers laquelle vont [aller-INACC.3F.SG.] Mahā et son époux») où le verbe est donc accordé au féminin, ce dernier n'étant alors nullement écrasé par le masculin. En ce cas, l'accord s'est fait avec le premier sujet à apparaître dans la chaîne discursive (m.-à-m. «l'église vers laquelle va Mahā, et son époux»). De la même manière, *al-kanīsa llatī yadhabu 'ilay-hā lu'ay wa-zawġatu-hu* («l'église vers laquelle vont [aller-INACC.3M.SG.] Lu'ay et son épouse») peut également signifier «l'église vers laquelle va Lu'ay, et son épouse». Par contre, le fait qu'on puisse également dire *al-kanīsa llatī yadhabu 'ilay-hā mahā wa-zawġu-hā* («l'église vers laquelle vont [aller-INACC.3M.SG.] Mahā et son époux») mais pas **al-kanīsa llatī tadhabu 'ilay-hā lu'ay wa-zawġatu-hu* montre bien à la fois combien la forme féminine de conjugaison, *tadhabu*, est marquée et désambiguïsée et, en retour, combien la forme dite masculine, *yadhabu*, est neutre (ou non marquée) puisqu'elle s'applique aussi bien, dans la chaîne discursive, à un sujet de sexe masculin que féminin²⁴.

three-stage historical model », *Journal of Semitic Studies*, 66/2 (2021) p. 483-502.

²¹ Cf. <https://elaph.com/Web/News/2019/12/1276542.html> (consulté le 8/10/2021).

²² Cf. Mansour, « Le genre », p. 183.

²³ Sinān 'Anṭūn, *Yā Maryam*, Bayrūt, Manšūrāt al-ġamal, 2012, p. 13.

²⁴ C'est également le cas dans la langue ancienne pour laquelle Sībawayhi (m. 180/796 ?) rapporte la possibilité

Un autre exemple d'emploi neutre, certes uniquement du point de vue du nombre, est le non-accord existant entre verbe et sujet d'une phrase à tête verbale où le verbe initial demeure, selon les règles de l'arabe classique²⁵, au singulier, type *kataba l-mu'allimāni/l-mu'allimūna* («les [deux] enseignants ont écrit») et *katabat al-mu'allimatāni/al-mu'allimāt* («les [deux] enseignantes ont écrit») ²⁶. De même, un substantif pluriel non humain (pluriel dit «non doué de raison», *ḡayr 'āqil*) fait normalement²⁷ l'ensemble de ses accords (verbe, adjectif, attribut aussi bien qu'épithète, pronom personnel, aussi bien sujet qu'objet) au féminin singulier, type *raḡā'at al-kilāb al-laṭīfa 'ilā bayti-hā wa-hiya masrūra* («les gentils-F.SG. chiens-M.PL. sont rentrés-F.SG. à leur-F.SG. maison en étant-F.SG. contents-F.SG.»). Malgré ces accords qui sont tous au féminin singulier, en dira-t-on que «les chiens²⁸» sont devenus «une chienne» ou que le féminin l'emporte sur le masculin de même que le singulier écrase le pluriel? On considérera plutôt ce féminin singulier comme n'indiquant pas plus le sexe féminin que le sexe masculin (sans parler du nombre) et donc pour cela comme un neutre.

Un autre exemple d'emploi neutre se trouve dans la catégorie du féminin sémantique (*mu'annaṭ ma'nawī*) présenté par Muṣṭafā l-Ġalāyīnī (m. 1364/1944) qui en dit qu'il s'agit de ce

qui désigne des caractéristiques spécifiques de la femelle au sein [du règne] humain ou animal comme *ḥāmīl* («enceinte»), *ṭāliq* («divorcée»), *ḥā'id* («qui a ses règles»). (*wa-l-mu'annaṭ al-ma'nawī mā dalla 'alā l-ṣifāt al-ḥāssa li-l-'untā min al-nās 'aw al-ḥayawān ka-ḥāmīl ṭāliq ḥā'id*²⁹)

qāla fulānātu («unetelle a dit [dire-ACC.3M.SG.]») au lieu de *qālat fulānātu*, en prescrivant ce phénomène de non-accord dès lors que le sujet est par trop séparé du verbe dans la chaîne discursive (*wa-kulla-mā ṭāla l-kalāmu fa-buwa 'aḥsanu naḥwa qawlīka ḥaḍara l-qāḍiya -mra'atun*, 'Abū Biṣr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi, *al-Kitāb*, éd. 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, Al-Qāhira, Maktabat al-Ḥāngī, 3e éd., 5 tomes, 1408/1988, t. II, p. 38). De même, dans la structure thème-propos (*mubtada'-ḥabar*) cette fois, où il est permis (*ḡā'iz*), quoique jugé mauvais (*qabīḥ*), d'accorder le propos verbal (ou dérivé verbal) au masculin quand bien même le thème est féminin, cf. al-Farrā' 'Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Ziyād b. 'Abd Allāh b. Manzūr al-Daylamī, *Ma'ānī al-Qur'ān*, éd. Muḥammad 'Alī al-Naḡḡār et Naḡāṭī, 'Aḥmad Yūsuf, Bayrūt, 'Ālam al-kutub, 3e éd., 3 tomes, 1403/1983 [repr. Le Caire, al-Dār al-miṣriyya, 1966-1972], t. I, p. 128-129.

²⁵ Mais la langue non grammaticale, entendue comme langue naturelle, non contrôlée, etc. par opposition à la langue grammaticale telle qu'elle se déduit des seules grammaires, révèle bien d'autres réalités.

²⁶ En voici un autre exemple, issu, lui, d'un dialecte arabe (syrien damascène en l'occurrence) où l'on dira aussi bien *iṣ-ṣibyān (b)yəktbu* «les garçons écrivent» que *il-banāt (b)yəktbu* de sens «les filles écrivent» et non de sens «les filles, ils écrivent». L'absence de conjugaison marquée pour le féminin pluriel fait alors de la forme qui reste une forme *commune* et donc neutre: *(b)yəktbu* ne réfère pas plus à «ils» qu'à «elles» et signifie «écrivent», exactement comme en français où il ne viendrait pas à l'esprit d'y voir une forme masculine plus que féminine.

²⁷ C'est-à-dire aux termes de la grammaire normative de l'arabe, mais les exceptions ne sont pas, là non plus, rares. Cf. Larcher, «Masculin/féminin», p. 234.

²⁸ Du reste, dans une assertion telle «les chiens sont fidèles alors que les chats sont égoïstes», il peut tout à fait également s'agir de chiens et de chats mâles que de chiens et de chats femelles...

²⁹ Muṣṭafā b. Muḥammad Salīm al-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1e éd., 1421/2000, t. I, p. 77.

En dira-t-on qu'il s'agit de masculins? Certes non, mais comme le sens ne fait pas de doute quant au sexe auquel ils s'appliquent, nul besoin d'en désambigüiser la forme en la marquant d'un suffixe féminin, et c'est donc le neutre (et non le masculin!) qui demeure sous la forme de *ḥāmil*, *ṭāliq* et *ḥā'id*³⁰. De même, il est des prénoms féminins qui sont formellement des *maṣḍar-s* (noms verbaux) de genre « masculin » (*'ikrām*, *'iḡlāl*, *'inās*, *ibtisām*, *'ilbām*, etc.)³¹, ce qui montre bien là encore que le genre grammatical est une chose, le sexe une autre et qu'il n'y a aucune relation biunivoque entre les deux..., ce que montrent des prénoms masculins porteurs d'un *tā' marbūṭa*, l'une des marques (non exclusive) du féminin sans n'être qu'une marque de féminin³² comme *Usāma* et *Ḥamza*.

Le schème de l'élatif est *'afal* pour le masculin et *fu'lā* pour le féminin et sert comme tel à l'expression du superlatif: *al-raḡul al-'akbar* (« le plus grand homme »), *al-mudun al-kubrā* (« les (plus) grandes villes »), mais employé comme comparatif, seul le premier schème s'utilise et ce quel que soit le genre ET le nombre: *huwa 'akbar min-bā* (« il est plus grand qu'elle »), *hiya 'akbar min-hu* (« elle est plus grande que lui »), *hum 'akbar min-bā* (« ils sont plus grands qu'elle »), *hunna 'akbar min-hum* (« elles sont plus grandes qu'eux »), etc. S'il en va ainsi c'est évidemment parce que l'absence d'accord à réaliser est on ne peut plus simple et que l'on va alors se tourner vers la forme la moins marquée du système pour jouer ce rôle de forme commune. Il ne s'agit donc pas pour une forme masculine de l'emporter sur une forme féminine, du moins est-il impossible de poser les choses en ces termes, et *'afal* quand il est employé comme comparatif est alors plutôt à considérer comme une forme neutre.

De même, lorsque quelqu'un interroge à propos de quelque chose et que, par conséquent, il n'en connaît pas le genre grammatical (car on peut en connaître le sexe), il utilise foncièrement non pas le masculin (puisqu'il ne connaît justement pas le genre de la chose montrée), mais la forme non marquée et donc le neutre. Il dira *mā ḥādā?* (« qu'est-ce que c'est? ») de manière neutre, et ce n'est que lors de la réponse que le genre lui sera fourni: *ḥādībi al-šams* (« c'est le so-

³⁰ Ce qui contraste alors avec l'aspect apparemment systématique de l'accord en genre tel que décrit dans la citation plus haut. J'exclus par ailleurs ici tout développement sur des mots comme les parties doubles du corps (*'ayn* (« œil »), *riḡl* (« pied, jambe »), ou autres tels *sikkīn* (« couteau ») qui sont certes féminins mais à quoi on ne peut justement rapporter aucun sexe naturel. Pour cela, ils ne sont pas plus formellement masculins qu'il ne s'agirait de féminins qui seraient exceptionnellement non marqués. « Squelette » et « scarabée » sont en français des mots masculins, alors que leur morphologie inciterait à y voir des féminins (-ette et -ée), sans qu'il soit immédiatement possible de leur attribuer un sexe naturel, si ce n'est par l'étude de la morphologie du bassin pour le premier, caractéristiques physiques éventuelles (antennes, etc. à moins d'un dimorphisme sexuel) pour l'autre.

³¹ Merci à Pierre Larcher pour cette communication personnelle (16/12/2021).

³² Le *tā' marbūṭa* marque également le singulatif par opposition au collectif (*ḥamāma* « un pigeon » vs. *ḥamām* « des pigeons ») et l'augmentatif, mélioratif (*'allāma* « un érudit », augmentatif de *'allām* « un grand savant » lui même augmentatif de *'ālim* « un savant ») aussi bien que péjoratif (*tir'āba* « très craintif » vs. *tir'ab* « craintif ») (cf. Larcher, « Masculin/féminin », p. 233).

leil»), *hādīhi bint* («c'est une fille»)/*hādā al-qamar* («c'est la lune»), *hādā ṣabīyy*³³ («c'est un garçon»).

1.2. Neutralisation

De la pénultième citation, on ne peut par ailleurs en conclure à l'absence de formes neutres, tant dans la conjugaison que dans la flexion des pronoms personnels, sujets isolés comme objets suffixes. En voici un indice qui se repère dans la conjugaison du verbe arabe à l'accompli qui, pour les 2^e pers., se base sur les pronoms personnels sujets isolés. Ailleurs qu'au singulier, on trouve, par exemple, *katabtumā*, *katabtum* et *katabtunna* (< *katabtumna* cf. *infra*). Là, les éléments communs, outre le radical du verbe (*katab-*), sont le *tā'* *al-raf'* («*tā'* du nominatif», *-t*³⁴) et le *mīm*. Ce *mīm*, notamment d'après al-Ġalāyīnī, est dit *ḥarf 'imād* («articulation support», *-m-*) dans le cas du duel, mais serait le signe du masculin dans le cas du pluriel masculin régulier³⁵. Ne faudrait-il toutefois pas entrevoir les choses autrement et concevoir ce *mīm* de manière unique comme la marque du non-singulier? Dans cette perspective, ce suffixe *-tum*, commun à ces trois formes, n'est alors en rien propre au masculin. Et ce qu'il est dès lors intéressant de souligner, c'est que si le duel et le pluriel féminin sont bien marqués, respectivement par la suffixation du *'alif al-tatniya* («*'alif* de la mise au duel») et du *nūn al-niswa* («*nūn* des femmes»), force est de constater que le pluriel masculin n'est pas marqué, ou plutôt, et mieux, marqué par l'absence de marque, définition même de ce qu'est une forme neutre. Historiquement, selon Henri Fleisch (1904-1985), le pluriel masculin était en effet *katabtumū* avec un marqueur de masculin dit *wāw al-ḡamā'a* («*wāw* de pluralité»)³⁶, ce que l'arabe conserve encore aujourd'hui dans le seul

³³ Dont l'un des pluriels est *ṣibya* (avec *tā' marbūta*) sans qu'on en vienne à penser pour autant qu'il s'agit de garçonne(s).

³⁴ Vocalisé par ailleurs en *u*, c'est-à-dire ni en *a* qui aurait été la voyelle du masculin (*katabta* «tu [masc.] as écrit»), ni en *i*, celle du féminin (*katabti* «tu [fém.] as écrit»), faisant également de ce *-tu-* un neutre, exactement ce qu'il est au singulier avec *kabtu*, neutre du point de vue du genre, une fois encore non pas en ce sens où il serait dénué de genre, mais dans la mesure où il est susceptible de recevoir les deux genres.

³⁵ Cf. Ġalāyīnī, *Ġāmi'*, t. I, p. 89.

³⁶ Cf. Henri Fleisch, *Traité de philologie arabe. vol. II. Pronoms, morphologie verbale, particules*, Beyrouth, Dar al-Machreq, 1979, t. II, p. 12, §108 u et p. 116-118, §119 c-e. Il faut noter que ce même *wāw* pourrait également être, ce qui ne constitue toutefois qu'une vue marginale, une innovation plus qu'un archaïsme (cf. Fleisch, *Traité de philologie*, t. II, p. 13, note 1). Pour d'autres, ce *wāw* n'est pas mentionné sous Altarabischen comme c'est le cas de Fischer (cf. Wolfdietrich Fischer, « Zum Verhältnis der neuarabischen Dialekte zum Klassisch-Arabischen », dans *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva*, éd. Tapani Harvainen et al., Helsinki, Finnish Oriental Society, (« Studia Orientalia », 75), 1995, p. 75-86, p. 81). Cette hypothèse d'une innovation plus que d'une survivance est également avancée par Retsö, mais à propos du duel (cf. Jan Retsö, « Pronominal State in Colloquial Arabic: A Diachronic Attempt », dans *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva*, éd. Tapani Harvainen et al., Helsinki, Finnish Oriental Society, (« Studia Orientalia », 75), 1995, p. 183-192) en rupture avec la vue d'autres

cas de la suffixation à cette personne et forme de conjugaison (*katabtumū-hā* « vous (masc.) l'avez écrite »), ce qui semble bien indiquer qu'il s'agisse d'un archaïsme. Ce *katabtum+ū* était parallèle à *katabtum+ā* pour le duel et à *katabtum+na* pour le féminin. Par assimilation (*'idgām*), cette dernière forme est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, *katabtunna*, tandis que le duel est resté identique, *katabtumā*. La forme masculine s'est par contre retrouvée amputée de sa marque masculine, le *wāw al-ḡamā'a*. Or, une forme masculine à laquelle est retranchée sa marque spécifique de genre devient... une forme neutre, ce que sa morphologie actuelle indique donc bien : *katabtum* est fondamentalement neutre du point de vue du genre et n'indique en fait qu'un non-singulier. Il en va donc de même des pronoms personnels dits du masculin pluriel, *'antum*, *-kum* et *(-)hum*, qui, comparés à leurs équivalents féminins, sont également amputés du *wāw al-ḡamā'a* et donc de la marque expresse du masculin : *'antumū*, *-kumū* et *(-)humū*³⁷ vs. *'antumna* (> *antunna*), *-kumna* (> *-kunna*) et *(-)humna* (> *(-)hunna*). Si ces réalités sont malgré cela dites « masculines » pour l'arabe, c'est avant tout du fait de l'existence de formes désambiguïsées pour le féminin qui, par rebours, désignent alors le neutre comme un masculin en faisant *de facto* oublier son identité de neutre...

chercheurs (cf. Bo Isaksson, « Compte rendu de *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva* de Harvainen, Tapani *et al.*, The Finnish Oriental Society, Helsinki, *Studia Orientalia*, 75 (1995), », *Orientalia Suecana* 43-44 (1995), p. 115-132, p. 129), ce que d'aucun pourrait donc étendre au pluriel en faisant de ce *wāw* une innovation. Concernant le pluriel dont il est question, la présentation de Fleisch semble tout de même plus convaincante, d'autant qu'on trouve également ce *wāw* final chez Ibn Ḡinnī (m. 392/1002) sous la forme de *ḏālikumū* (cf. *infra* note 54) et qu'il est indiqué dans au moins une lecture coranique : *yā 'ayyubā lladīna 'āmanū 'idā nūdiya li-l-ṣalāt min yawmi l-ḡumu'ati fa-s'ū 'ilā ḏikri llāhi wa-ḏarū l-bay'a ḏālikumū ḥayrun la-kum 'in kuntum ta'lamūna* (Cor 62, 9) où l'éditeur indique en note que *kuntumū*, là encore avec *wāw*, avait été écrit en dessous de *kuntum*, ce qui était, selon lui, plus approprié dans le contexte (*wa-huwa l-munāsib li-l-siyāq*, cf. 'Aḥmad Muḥammad Nūr Sayf, *Yahyā b. Ma'īn wa-kitābu-hu al-Tārīḥ. Dirāsa wa-tartīb wa-taḥqīq*, 1e éd., 4 tomes, al-Riyāḏ, Ḡāmi'at al-malik 'Abd al-'Azīz, 1399, t. IV, p. 391. Il s'agit de la recension de l'ouvrage *al-Tārīḥ* du traditionaliste Abū Zakariyyā Yahyā b. Ma'īn [m. 233/848] faite par Abū l-Faḏl 'Abbās b. Muḥammad b. Ḥatīm al-Ḥawārizmī l-Dūrī [m. 271/884-885]).

³⁷ Cf. Fleisch, *Traité de philologie*, t. II, p. 12, §108 u et p. 117-118, §119 e, ce que corroborent Abū 'Alī l-Fārisī (m. 377/987) qui indique clairement la possibilité *antumū* (de même que *labumū* en parallèle de *antum* et *labum*) (cf. 'Abū 'Alī al-Ḥasan b. 'Aḥmad b. 'Abd al-Ḡaffār b. Muḥammad b. Sulaymān b. 'Abān al-Fasawī al-Fārisī al-Naḥwī, *al-Masā'il al-aḏadiyyāt*, éd. 'Alī Ḡābir al-Manṣūrī, Bayrūt, 'Ālam al-kutub, 1e éd., 1406/1986, question 62, p. 137-138) et encore plus clairement Ibn al-Ḥabbāz (m. 637/1239) qui, à propos des pronoms (*muḏmarāt*), et particulièrement des pronoms sujets isolés (*al-munfaṣil al-marfū'*), dit de *antum* qu'il sert au pluriel masculin et que son origine est *antumū* dont le *wāw* a été éliminé aux fins d'allègement, et de *antunna* qu'il sert au féminin pluriel et que son *nūn* est géminé pour être le pendant du *mīm* et du *wāw* de *antumū* (cf. Šams al-Dīn 'Abū al-'Abbās 'Aḥmad b. al-Ḥusayn b. 'Aḥmad al-ma'rūf bi-Ibn al-Ḥabbāz al-'Irbilī al-Mawṣilī al-Naḥwī al-Ḍarīr, *Šarḥ 'Alfiyyat Ibn Mu'ī. 'Awwal 'alfiyya fi al-naḥw al-musammā al-Ḡurra al-maḥfiyya fi šarḥ al-Durra al-'alfiyya fi 'ilm al-'arabiyya*, éd. Muḥammad Muṣṭafā al-Ḥaṭīb al-Zarmalkānī, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1440/2019, p. 208). Voir enfin, sur l'aspect originel de *antumū*, *-kumū* et *-humū* et sur l'élimination du *wāw* final, Salmān Sālim Raḡā' al-Suḥaymī, *al-Ḥaḏf wa-l-ta'wīḏ fi al-labḡāt al-'arabiyya min ḥilāl mu'ḡam al-Šiḥḥāḥ li-l-Ḡawharī*, al-Madīna, Dār al-ḡurabā' al-'aṭariyya, 1415, p. 183-189.

1.3. Formes intrinsèquement neutres

Tant il est évident qu'on en viendrait à l'oublier, l'article déterminant défini *al-* est également un neutre : unique et invariable, il signifie aussi bien « le », « la » et « les », qu'il s'agisse là d'un duel ou d'un pluriel, d'un masculin ou d'un féminin³⁸. Il en va de même de la déclinaison au singulier ou pluriel irrégulier (*-u, -a, -i*) que du *tanwīn*, marque de l'indéfinition, qui peut les accompagner.

Enfin, l'existence d'un neutre en arabe se repère également au niveau du pluriel des démonstratifs, de proximité comme d'éloignement, puisque l'on trouve pour le premier, aussi bien au masculin qu'au féminin, *ha'ulā'i* et pour le second, *'ulā'ika*, avec pour ce dernier, le *-ka* déjà vu précédemment : est-ce à dire que dans ces cas le masculin s'impose au féminin voire l'écrase ? Dans le cadre d'une réflexion linguistique diatopique, et ayant déjà évoqué la situation ici (le cas du français), je partirai des termes arabes équivalents à « là » et « là-bas », respectivement *hunāka* et *hunālika*, justement tirés de *hunā* (« ici »).

2. Les déictiques « là » et « là-bas » et le *kāf al-ḥiṭāb*

Le terme arabe *hunā* (« ici ») se présente soit comme la forme pausale de l'accusatif *hunan* comme *'ablā* l'est de *'ablan* et *marḥabā* de *marḥaban*, soit comme la forme figée à l'accusatif de *hunū*, *hunā*, *hunī*. C'est pourtant à l'entrée H-N-Ā qu'il faut le chercher, alors même que le *'alif*, qui n'est qu'une voyelle longue, ne peut à ce titre faire partie d'une racine dans le contexte consonantique qu'est celui des langues sémitiques.

Pour l'arabe, on consultera Ibn Manẓūr (m. 711/1311)³⁹ et son *Lisān al-'Arab* qui le présente comme un circonstant spatial (*ẓarf makān*) de sens « ce lieu » (*ḥādā al-mawḍi'*). Il rappelle qu'Ibn al-Sikkīt (m. 244/858) dit de *hunā* et de *ha-hunā* qu'ils désignent « le lieu par excellence » (*mawḍi' bi-'ayni-bi*), c'est-à-dire celui du locuteur, en en faisant ainsi bien un déictique⁴⁰. De même, il rappelle que Ğawharī (m. 393/1003 ou ca. 400/1009-10), auteur d'un autre grand dictionnaire, le *Tāğ al-luġa wa-ṣaḥāḥ (ou ṣiḥāḥ) al-'arabiyya*, indique que

hunā et *ha-hunā* servent à la proximité lorsqu'on indique un lieu, et *hunāka* et *hunālika* à l'éloigne-

³⁸ C'est également le cas de l'article défini singulier en hongrois qui ne marque pas de distinction de genre (cf. Malherbe, *Les langages de l'humanité*, p. 240).

³⁹ Dont l'essentiel des informations qu'il transmet vient de l'auteur d'un autre grand dictionnaire, le *Tabḍīb al-luġa* d'Abū Maṣ'ūd Muḥammad b. Aḥmad b. al-Azhar al-Azharī (m. 370/980).

⁴⁰ Cf. Ğamāl al-Dīn 'Abū al-Faḍl Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anṣārī al-Rūwayfa'ī al-'Ifriqī al-Miṣrī Ibn Manẓūr, *Lisān al-'Arab*, Bayrūt, Dār ṣādir, 2e éd., 18 tomes, 1424/2003, t. XV, p. 97.

ment, le *lām* y étant explétif et le *kāf* d'adresse. Ce dernier emporte avec lui l'indice de l'éloignement et se vocalise en *a* pour le masculin et en *i* pour le féminin. (*hunā wa-ha-hunā li-l-taqrib 'idā 'ašarta 'ilā makān wa-hunāka wa-hunālika li-l-tab'īd wa-l-lām zā'ida wa-l-kāf li-l-ḥiṭāb wa-fi-hā dalīl 'alā al-tab'īd tuftaḥu li-l-mudakkār wa-tuksaru li-l-mu'annat'*⁴¹)

Ibn Manẓūr, par le biais de Ğawharī, nous rappelle en effet deux choses : d'une part que « là » et « là-bas », respectivement *hunāka* et *hunālika*, s'obtiennent par dérivation depuis « ici », *hunā*, par adjonction d'un *-ka* qui n'est autre que celui déjà vu plus haut, c'est-à-dire celui des pronoms personnels objets suffixes, et d'autre part qu'il est possible d'avoir *hunāka* mais également *hunāki*, en fonction du genre de la personne à qui l'on s'adresse, ce qui est proche de lui/elle et donc considéré comme *ici* pour lui/elle l'étant *là* pour le locuteur⁴². Et l'on comprend immédiatement que l'on peut également avoir *hunākumā*, *hunākum* et *hunākunna* pour « là », et qu'il en va de même de « là-bas » avec *hunālika*, *hunāliki*, *hunālikumā*, *hunālikum* et *hunālikunna*. Rappelons que cela ne touche pas que *hunā(li)ka* et qu'il est possible de trouver en arabe médiéval, aux côtés de *dālika* (« cela »), les formes *dāliki*, *dālikumā*, *dālikum* et *dālikunna*, où le *kāf al-ḥiṭāb* (« *kāf* d'adresse ») est fléchi en fonction des personnes à qui l'on s'adresse⁴³.

Il en va en fait de tout ce qui se termine par un *kāf al-ḥiṭāb* ainsi que le nomme bien Ğawharī⁴⁴. Ce dernier entre dans la composition, sous forme de suffixe⁴⁵, des interjections (*'asmā' al-af'āl*), quelles soient dérivées d'un circonstant (*ẓarf*) ou d'une particule (*ḥarf*) comme dans *dūnaka l-ḥiṭāb* (« prends la parole ! ») et *'ilay-ka l-ḥiṭāb* (idem), de même que dans la composition des démonstratifs d'éloignement : *dā* (« ceci [ici] »), *dāka* (« cela [là] »), *dālika* (« cela [là-bas] »)⁴⁶, l'en-

⁴¹ Ibn Manẓūr, *Lisān*, t. XV, p. 97.

⁴² On retrouve là un phénomène linguistique banal, le japonais fonctionnant de manière similaire avec *koko* (« ici »), *soko* (« là ») et *asoko* (« là-bas ») en fonction relative du locuteur et de l'adressé. Pourtant, Fleisch rappelle que si Raḍī l-Dīn al-'Astarābādī (m. 688/1289 ?) est l'un de ceux qui défendent l'existence de ces trois positions relatives, « proche, médiane, éloignée », il n'en va pas de même d'Ibn Mālik (m. 672/1274) et prend position pour ce dernier : « Il avait raison : cette distribution en trois *marātib* est factice, simple fruit de la spéculation grammaticale [...] il n'y a qu'à considérer deux positions : la proche et l'éloignée » (Fleisch, *Traité de philologie*, t. II, p. 60, §115 h). À lire Fleisch donc, on ne devrait considérer que *hunā* et *hunālika*, forme pourtant 1) moins utilisée hier comme aujourd'hui que *hunāka* dont 2) elle est pourtant issue (et non l'inverse).

⁴³ Cf. entre autres Ğamāl al-Dīn 'Abū 'Amr 'Uṭmān b. 'Umar b. 'Abī Bakr b. Yūnus Ibn al-Ḥāḡib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, *al-'Imlā' 'alā al-Kāfiya fi al-naḥw*, éd. Manuel Sartori, 2012, p. 232. Ces formes pourraient n'être que le fruit d'une systématisation grammaticale, les grammairiens eux-mêmes ne les employant visiblement pas autrement que comme illustration, n'étaient quelques versets coraniques (cf. *infra*) et donc préclassiques.

⁴⁴ C'est également l'usage qu'en fait al-'Astarābādī qui n'utilise par contre jamais *kāf al-muḥāṭab* (cf. Raḍī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-'Astarābādī, Raḍī l-Dīn, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāḡib*, éd. 'Imil Badī Ya'qūb, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 5 tomes, 1419/1998 ou Raḍī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-'Astarābādī, *Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥāḡib ma'ā šarḥ šawābidi-hi li-l-'ālim al-ḡalīl 'Abd al-Qādir al-Baḡdādī šāḥib ḥizānat al-'adab al-mutawaffi fi 'am 1093 h.*, éd. Muḥammad Nūr al-Ḥasan *et al.*, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 4 tomes, 1395/1975).

⁴⁵ Cf. 'Anṭūn Qīqānū, *al-Munḡid fi al-ḥurūf wa-'i'rābi-hā*, 3e éd., Bayrūt, Dār al-mašriq, 1999, p. 66-67, qui, lui non plus, n'utilise jamais une autre expression qui serait *kāf al-muḥāṭab* mais bien uniquement celle de *kāf al-ḥiṭāb*.

⁴⁶ Cf. Fleisch, *Traité de philologie*, t. II, p. 45-46, §113 b-c.

semble de ces termes étant alors flexibles en fonction de la personne à qui l'on s'adresse : *'ulā'ika*, *'ulā'iki*, *'ulā'ikumā*, *'ulā'ikum*, *'ulā'ikunna*⁴⁷. On le retrouve également après la particule *'iyyā-* qui

sert de support au pronom affixe dans deux grands cas : 1) quand les deux compléments d'objet direct d'un verbe doublement transitif sont tous deux des pronoms, par exemple *a'tānī iyyāhu* « il me l'a donné » : 2) en cas d'antéposition, valant focalisation, d'un pronom affixe complément d'objet comme dans la sourate liminaire du Coran : *'iyyā-ka na'budu wa-'iyyā-ka nasta'inu* (Cor 1, 5) « C'est toi que nous adorons et c'est toi dont nous implorons l'aide⁴⁸ ».

Dans chacun des cas, ce *kāf al-ḥiṭāb* est bien flexible, en témoigne ce verset *dālikumu llāhu rab-bu-kum* (Cor 6, 102) « C'est là Allah, votre Seigneur⁴⁹ ».

En toute neutralité axiologique, voici donc une langue qui, au moins dans son registre médiéval se montre précise sur cette question du genre et du nombre. Certaines de ces formes sont toujours intégralement fléchies, nommément celles où l'adresse est effective et où, donc, il s'agit de distinguer l'adressé de l'adressée, etc. De nos jours par contre, et dans l'usage de la langue arabe telle qu'elle se présente à nous au quotidien, cette flexion n'est plus de mise concernant les déictiques précédemment vus, et l'on observe, depuis longtemps déjà, un figement en *-ka* de ces formes⁵⁰. Ce figement est en fait déjà à l'œuvre dans les traités grammaticaux les plus anciens qui, s'ils indiquent la possibilité de flexion, n'en utilisent pas moins que la forme la moins marquée, soit que leurs auteurs considèrent qu'ils ne s'adressent qu'à un seul lecteur et non à une lectrice⁵¹,

⁴⁷ J'en prendrai quelques exemples tirés des *'Aḡānī* d'Abū l-Faraḡ al-'Aṣfahānī (m. 356/976) où l'on trouve à la rime *ka-dālikī* et *dālikī* ('Abū al-Faraḡ al-'Aṣfahānī, *Kitāb al-'Aḡānī*, éd. 'Iḥsān 'Abbās, Bayrūt, Dār ṣādir, 3e éd., 25 tomes, 1429/2008, t. XVI, p. 41, *'aḥbār maqṭal Rabī'a b. Mukaddam*); *bi-dālikī* ('Aṣfahānī, *'Aḡānī*, t. XVII, p. 70, *'aḥbār Ka'b b. Zubayr*); *hunālikī* ('Aṣfahānī, *'Aḡānī*, t. XVII, p. 231, *yawm al-ṣafqa*); *bi-dāki* ('Aṣfahānī, *'Aḡānī*, t. XVII, p. 80, *'aḥbār Ibn al-Dumayna*); *li-dālikī* et *dā wa-hādā wa-dāki* ('Aṣfahānī, *'Aḡānī*, t. XV, p. 196, *dīkr 'Ādam b. 'Abd al-'Azīz wa-'aḥbārī-hi*). Un grand merci, là encore, à Frédéric Lagrange qui m'a donné l'idée d'aller voir chez al-'Aṣfahānī.

⁴⁸ Pierre Larcher, *Syntaxe de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2017, p. 119.

⁴⁹ Régis Blachère, *Le Coran*, Paris, Maisonneuve, 1950, p. 164. D'autres exemples coraniques avec *innā-mā dālikumu l-ṣaytānu yuḥawwifu awliyā'abu fa-lā tuḥāfūhum wa-ḥāfūni in kuntum mu'minīna* (Cor 3, 175); *qālat dālikunna allaḏī lumtunnāni fīhi* (Cor 12, 32); *qāla lā ya'tikumā ṭa'āmun turzaqānīhi illā nabba'tukumā bi-ta'wilīhi qabla an ya'tiyakumā dālikumā mimmā 'allamanī rabbī* (Cor 12, 37).

⁵⁰ En fait, et dans les faits, il ne s'agit que de *-k*, la graphie de l'arabe étant déficiente en n'écrivant pas les voyelles brèves et la prononciation réalisant bien souvent la pause (*waqf*) de sorte que seul le *kāf* est réalisé, d'où le phénomène bien connu de la *kaškaša* (cf. *infra* et sur cette question Pierre Larcher, « Parlers arabes nomades et sédentaires et diglossie chez Ibn Ġinnī (IVE/Xe siècle). Sociolinguistique et histoire de la langue vs discours épilinguistique », *Al-Qanṭara*, 39/2 (2018) [*La lengua árabe a través de la historia. Perspectivas diacrónicas*, dir. Ignacio Ferrando], p. 359-389, p. 379 et note 28, de même que Jonathan Owens, « Chapter 504 and Modern Arabic Dialectology: What are Kaškaša and Kaskasa, Really? », dans *Ingham of Arabia: A Collection of Articles Presented as a Tribute to the Career of Bruce Ingham*, éd. Clive Holes et Rudolf de Jong, Leiden & Boston, E. J. Brill, (« Studies in Semitic Languages and Linguistics », 69), 2013, p. 173-202.

⁵¹ On remarquera du reste l'absence quasi-totale dans la tradition grammaticale arabe de grammairiennes, ce qui n'est certes pas une singularité (cf. Nadia Minerva, « Femmes grammairiennes? *Les Lettres de Mademoiselle*^{***} à

soit qu'ils considèrent qu'il s'adresse à une lectorat abstrait (et donc, là encore, neutre), cet usage étant alors la marque d'une neutralisation permettant d'éviter la réalisation d'accords fastidieux. C'est notamment le cas des démonstratifs d'éloignement et de «là(-bas)» où l'on observe une même réduction à *-k(a)*. S'agissant de la forme que l'on enseigne comme étant celle du masculin singulier, faut-il en conclure, peut-être un peu rapidement, que «le masculin l'emporte» et qu'il «écrase» le féminin? Qu'en dire?

3. Quel sens donner à la restriction du système à *hunā(li)k(a)*?

Pour «là-bas», on note donc le recours au *lām*, dit également *lām al-bu'd* («*lām* de distance») ⁵², et pour «là» comme pour «là-bas» on note l'utilisation du *kāf al-ḥiṭāb* («*kāf* d'adresse»). Mais il s'agit bien du *kāf al-ḥiṭāb* et non du *kāf al-muḥāṭab* («*kāf* de l'adressé/allocuté») qui s'opposerait alors aux *kāf al-muḥāṭaba*, *kāf al-muḥāṭabayn*, *kāf al-muḥāṭabīn* et *kāf al-muḥāṭabāt...* Ainsi, un grammairien et logicien comme 'Astarābādī ⁵³ n'utilise que l'expression *kāf al-ḥiṭāb* et jamais celle de *kāf al-muḥāṭab* (ni *a fortiori* les autres) ⁵⁴. La grammaire arabe et sa terminologie ne s'y

Monsieur*** Professeur de Rhétorique [...] sur la Langue Française (1756) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 47-48 (2012) [Voix Féminines. Ève et les langues dans l'Europe moderne, dir. Irène Finotti et Minerva, Nadia], §4-5), même si certaines femmes ont pu s'illustrer en matière de grammaire ou de lexicographie (cf. Fatima Sadiqi, « Women and the codification and stabilization of the Arabic language », dans *Women in the History of Linguistics*, eds. Wendy Ayres-Bennett et Helena Sanson, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 469-486, p. 481-483). Je remercie pour cette dernière référence le rapporteur anonyme de cet article.

⁵² Pour certains il s'agit d'un *lām al-bu'd* ('Imīl Badī' Ya'qūb et Mīšāl 'Āšī, *al-Muḡam al-mufaṣṣal fī al-luġa wa-l-'adab*, 2 tomes, Bayrūt, Dār al-'ilm li-l-malāyīn, 1987, vol. 2, p. 1042; 'Azīza Fawwāl Bābitī, *al-Muḡam al-mufaṣṣal fī al-naḥw al-'arabī*, 1e éd., 2 tomes, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1992, vol. 2, p. 869; Qīqānū, *al-Munġid*, p. 71; 'Abū Bakr 'Alī 'Abd al-'Alīm, *al-Mawsū'a al-naḥwiyya wa-l-ṣarfīyya al-muyassara murattaba tartīban muḡamiyyan ḥasab ḥurūf al-ḥiṭā'*, Al-Qāhira, Maktabat Ibn Sīnā, 2004, p. 454; 'Imīl Badī' Ya'qūb, *Mawsū'at 'ulūm al-luġa al-'arabiyya*, 1e éd., 10 tomes, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 2006, vol. 7, p. 474; Muḡammad 'Ibrāhīm 'Ubāda, *Muḡam muṣṭalahāt al-naḥw wa-l-ṣarf wa-l-'arūḍ wa-l-qāfiya*, Al-Qāhira, Maktabat al-'ādāb, 2011, p. 264), pour d'autres d'un *lām tanbīh* (Kamāl al-Dīn 'Abū al-Barakāt 'Abd al-Raḥmān b. Muḡammad b. 'Ubayd Allāh al-'Anṣārī al-'Anbārī, *Asrār al-'arabiyya*, éd. Muḡammad Bahġat al-Bayṭār, Dimasq, al-Maġma' al-'ilmī al-'arabī bi-Dimasq, 1377/1957, p. 397). Cette question mériterait certainement une étude à part entière.

⁵³ Cf. *supra* note 44.

⁵⁴ Ce qui est également vrai de Zamaḡsarī (m. 538/1144, cf. Ġār Allāh 'Abū al-Qāsim Maḡmūd b. 'Umar b. Muḡammad b. 'Aḡmad al-Ḥawārizmī al-Zamaḡsarī, *al-Mufaṣṣal fī ṣan'at al-'irāb*, éd. 'Imīl Badī' Ya'qūb, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1420/1999), d'Ibn al-Ḥāġib (m. 646/1249, cf. Ibn al-Ḥāġib, *'Imlā'*), d'Ibn Mālīk (m. 672/1274, cf. Ġamāl al-Dīn 'Abū 'Abd Allāh Muḡammad b. 'Abd Allāh b. Mālīk al-Ṭā'ī al-Ġayyānī al-'Andalusī, *Ṣarḥ al-Kāfiya al-Šāfiya wa-yalī-hi al-Kāfiya al-Šāfiya*, eds. 'Alī Muḡammad Mu'awwaḍ et al-Mawġūd, 'Ādil 'Aḡmad 'Abd, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 2e éd., 2 tomes, 1431/2010), ou encore de al-Ġalāyīnī et de Qīqānū (cf. *supra* note 45). Al-Fārisī (cf. Fārisī, *al-Masā'il al-'aḍadiyyāt*, p. 138) use également de *ḥiṭāb*, et si aucune expression équivalente n'est à trouver chez Sībawayhi (m. 180/796?), ni celle de *kāf al-ḥiṭāb* (terme absent chez lui, cf. Gérard Troupeau, *Lexique-index du Kitāb de Sībawayhi*, Tome 7, Paris, Klincksieck, coll. "Études arabes et islamiques" 1976, p. 82), ni celle qui serait *kāf al-muḥāṭab*, Ibn Ġinnī, il est vrai, utilise cette dernière mais il ne le fait qu'une seule fois et précise immédiatement *li-l-muḍakkār wa-li-l-mu'annaṭ* («pour le masculin et le féminin»), tout en en parlant bien, au même endroit de son texte, comme d'une particule d'adresse (*ḥarf ḥiṭāb*). Là, de manière

trompent donc pas : il ne s'agit pas d'exclure un genre (le féminin) pas plus que d'exclure deux nombres (le duel et le pluriel), mais simplement de réduire le réel et la diversité linguistique de l'expression de «là(-bas)» (et de «ceci» ou de «cela») à une forme figée qui évite la flexion en fonction de celui à qui l'on s'adresse, ce qui, par ailleurs, représente l'avantage de n'exclure personne, *bunāka* signifiant «là», que l'on s'adresse à une, deux ou trois personnes quel(s) que soi(en)t leur(s) sexe(s).

On objectera peut-être qu'il s'agit de *-ka* et que cette forme est celle du masculin, mais, une fois encore (cf. *supra* note 50) l'arabe pratiquant la *scriptio defectiva*, il ne s'agit dans les faits que de *-k* qui, là encore dans les faits, est bien souvent réalisé comme tel, c'est-à-dire [k]. Mais qu'il soit réalisé [k] ou [ka], l'inemploi des autres formes fait bien de ce *-k(a)* non pas un *kāf al-muḥāṭab* («*kāf* de l'adressé/allocuté») qui serait opposé au *kāf al-muḥāṭaba*, *kāf al-muḥāṭabayni*, etc., mais plutôt un *kāf al-ḥiṭāb* («*kāf* d'adresse»), lui qui n'est donc que le dénominateur commun, et pour cela neutre, de la série *-ka*, *-ki*, *-kumā*, *-kum*, *-kunna*. Et la neutralisation de ce *kāf al-ḥiṭāb* réside proprement dans le fait qu'on ne cherche nullement à le déneutraliser. On en a, je pense, un bon indice dans la description d'un fait linguistique enregistré depuis Sibawayhi dans son *Kitāb*, le plus ancien traité grammatical arabe à nous être parvenu⁵⁵. Il s'agit de la *kaš-kaša* : en cas de lecture pausale d'un même *kāf* (*-ka* [masc.]/*-ki* [fém.] > *-k*), ce phénomène permet la distinction entre *-k* pour la forme masculine et *-(t)š* pour la forme féminine, cette dernière étant bien la forme marquée (et ô combien puisque sa réalisation ne correspond pas avec l'articulation d'origine !) et pour cela désambiguïsée. Ce n'est donc pas *-ki* qui est palatalisé sous la forme de *-(t)š*, mais bien un *-k* (< *-ki*) qui, parce que tout à fait semblable à *-k* (< *-ka*) et parce que référant à une réalité féminine, se trouve ainsi réalisé. L'existence même de cette *kaškaša* indique donc bien, d'une part, la tendance qu'il y a à ne pas réaliser la dernière voyelle brève et donc, dans les cas qui nous occupent, à finalement ne plus avoir que *dālik*, *hunā(li-)k*⁵⁶, et l'absence de désambiguïsation en ces mêmes cas⁵⁷ indique bien, d'autre part, que ce *-k* n'est pas plus le *kāf al-muḥāṭab* que le *kāf al-muḥāṭaba*, etc. mais simplement le *kāf al-ḥiṭāb*.

On objectera alors qu'il ne s'agit pas d'arabe classique ou standard. Mais même à imaginer,

très intéressante puisque cela rejoint ce qui a été dit plus haut avec Fleisch, il écrit alors ceci : «lorsqu'on lui [le *kāf* d'adresse] suffixe le *mīm* et le *alif* et le *wāw* comme dans *dālikumā* et *dālikumū*» (*idā wuṣilat bi-l-mīm wa-l-'alif wa-l-wāw naḥw dālikumā wa-dālikumū*, 'Abū al-Faḥ 'Uṭmān b. Ğinnī al-Mawṣilī, *al-Ḥaṣā'is*, éd. 'Abd al-Ḥamid Hindāwī, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 3e éd., 3 tomes, 1429/2008, t. I, p. 531) avec un *wāw* final, marque du... masculin pluriel.

⁵⁵ Cf. 'Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi, *Le livre de Sibawaihi. Traité de grammaire arabe par Sibouya, dit Sibawaihi*, éd. Hartwig Derenbourg, Paris, Imprimerie nationale, 2 tomes, 1881-1889, reprint Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag, 2 vol. 1970 aussi bien que Sibawayhi, *Kitāb(3)*.

⁵⁶ Et ce même en arabe standard : qui n'a jamais entendu, même à la radio ou à la télévision pendant un programme pourtant entièrement rédigé et lu en arabe «classique», *(li-)dālik* et *hunāk* ?

⁵⁷ À moins d'être contredit, il n'existe pas de forme concurrente avec *kaškaša* du type *dāli(t)š* ou *hunā(t)š*.

ce que je ne fais pas, que l'arabe «classique» a toujours réellement réalisé ce *kāf al-ḥiṭāb* avec sa voyelle brève finale, la réduction d'emploi dans la série attestée *-ka, -ki, -kumā, -kum, -kunna* au seul premier terme indique bien une neutralisation. Le choix de *-ka* (voire *-k*) n'est pas plus le choix du masculin aux dépens du féminin que celui du singulier aux dépens du non-singulier, mais simplement le choix de la forme la moins marquée comme forme coïncidant avec la forme neutre. Dans ladite série, on supprime de fait tout ce qui n'est pas commun aux différentes formes considérées, à savoir en premier lieu les articulations autres que le *kāf* et, pour cela, porteuses d'informations désambiguïsantes et donc déneutralisantes: le *alif al-tatniya* («*'alif* du duel»), le *nūn al-niswa* («*nūn* des femmes»), voire le *wāw al-ḡamā'a* («le *wāw* de la pluralité», cf. *supra* notes 36 et 54) en premier lieu, et le *mīm* qui est donc à considérer de manière systémique comme un *ḥarf 'imād* («articulation support»), marque du non-singulier. À ce stade il ne reste donc que *-ka* et *-ki*, et dans la mesure où *-ki* est la forme marquée qui indique le féminin, *-ka*, voire *-k* en considérant les phénomènes de pause (*waqf*), reste seul comme forme «passe-partout» et donc comme neutre. Cette forme figée en *hunā(li)ka*, ce qui vaut également pour *dā(li)ka* et *ūlā'ika* entre autres (puisqu'il en va de même de *tilka...*), si elle peut être considérée au premier chef comme une forme masculine, est très tôt devenue, par l'emploi des autres, une forme passe-partout et alors, pour le dire autrement, une forme neutralisée et donc neutre: il n'y a de masculin que s'il a du féminin, et il n'y a de singulier que s'il y a du non-singulier...

Le fait de ne plus s'en tenir qu'à une seule forme, la moins marquée du paradigme, revient alors à en faire une forme neutre justement parce que non marquée. Cela ne signifie pas l'écrasement des différences de genres et de nombres au profit d'un genre qui serait le masculin et d'un nombre qui serait le singulier. Ce dernier cas est du reste tout à fait intéressant: si la volonté était «générée» qui viserait à l'exclusion du féminin au profit d'une vision machiste et masculiniste, pourquoi alors exclure également les nombres autre que le singulier? puisqu'alors à la trappe *hunā(li)kum* de même que le pan masculin de *hunā(li)kumā...* On voit bien que tel n'est pas le fondement de cette réduction à une seule forme du paradigme, mais bien que la démarche est celle d'une simplification de la diversité des situations linguistiques (l'identité plurielle de l'adressé) par recours à la forme la moins marquée, en l'espèce, il est vrai, le masculin singulier, mais conjointement par la neutralisation sur le plan du genre comme du nombre de cette forme.

Conclusion

Il est donc possible de dire à partir d'un exemple concret que procure l'arabe, que la grammaire de cette langue rejoint la vision de l'Académie française quant à un masculin neutre par défaut,

forme masculine mais neutralisée pour éviter la flexion en genre et nombre⁵⁸. Pour conclure avec Larcher «On notera que dans la langue ancienne les *fa'īl* de sens passif n'ont pas de féminin. Autrement dit, ils ne sont, en eux-mêmes, pas plus masculins que féminins, mais neutres⁵⁹». On notera par ailleurs avec lui, qui ironise alors, que, si «Certains linguistes n'hésitent cependant pas à relier féminin naturel et singulatif en voyant dans le suffixe *-a(h)* un indice de *classe*, celle de la moindre valeur (cf. Fleisch *Traité de philologie arabe*, I, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1961, p. 322); la partie serait au tout ce que la femelle est au mâle : *moins*⁶⁰», l'arabe reconnaît au moins implicitement un neutre dans la forme masculine comme forme la plus simple et la moins marquée d'un système qui, par ajout de suffixes, précise genre et nombre à *partir* de cette forme. Là, et de la même manière que le singulier représente un nombre minimal, et donc le moins possible en termes de nombre dans une optique de neutralité (on ne posera pas la question «qui sont Marseillais?» mais bien «qui est Marseillais», même si la réponse attendue est un pluriel), il est alors possible de dire que le masculin représente lui aussi un genre minimal, et donc le moins possible en termes de genre dans cette même optique de neutralité. Renversant alors la perspective de ces linguistes dont il était question à l'instant, on pourrait au contraire parler du genre grammatical masculin comme d'un genre minimal au sens d'un moindre genre, de celui qui le marque le moins. Mais plutôt que de lire cela d'une manière idéologisante et d'en parler alors comme d'une genre défectif ou defectueux, de classe moindre, et de parler du féminin comme d'un genre alors complet⁶¹, ce qui rejoindrait alors la formulation faite plus haut par al-Šidyāq, il semble plus pertinent, linguistiquement, d'identifier la forme masculine à un neutre *par défaut*, nonobstant les *représentations* que ce système peut éventuellement produire, mais qui ne ressortissent dès lors pas à la linguistique à proprement parler. Il⁶² s'agit donc de se défaire des prénotions naturalistes qui sont les nôtres, prénotions d'autant plus fortes que nous pensons que genre et sexe se superposent et coïncident l'un avec l'autre et qui gagneraient alors à être *objectivées* pour «distinguer ce que le vulgaire confond»⁶³.

⁵⁸ Cf. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/lettre-ouverte-sur-lecriture-inclusive> (consulté le 7/10/2021).

⁵⁹ Larcher, « Masculin/féminin », p. 234. Il en va de même des *fa'īl* comme *ṣabūr* («patient») qui se dira aussi bien d'un homme que d'une femme. Remarquons toutefois qu'au cas où le référent n'est pas exprimé, la marque du féminin est adjointe : *hādīhi qatīla* («c'est une tuée»), cf. Mansour, «Le genre», p. 180.

⁶⁰ Larcher, « Masculin/féminin », p. 232.

⁶¹ Le féminin peut lui aussi être en fait un neutre, comme il en va de «personne», de «chose» ou encore de «rien» qui, jadis féminin, est devenu un masculin à valeur de neutre (cf. Maurice Grevisse, *Le Bon usage*, éd. André Goosse, 13e éd., Paris, DeBoeck & Diculot, 2001, p. 660, §429a2).

⁶² Qui ici et dans certains de ces emplois est également un neutre et non intrinsèquement un masculin (cf. Grevisse, *Le bon usage*, p. 983, §643), ce qui est le cas d'un grand nombre d'autres termes du français (cf. Grevisse, *Le bon usage*, p. 706, §455, entre autres).

⁶³ Cf. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris-La Haye, Mouton, 4e éd., 1983 [1968], p. 29.

Bibliographie

Sources primaires

- Al-Anbārī, *Asrār* = Kamāl al-Dīn Abū al-Barakāt ‘Abd al-Raḥmān b. Muḥammad b. ‘Ubayd Allāh al-Anṣārī al-Anbārī, *Asrār al-‘arabiyya*, éd. Muḥammad Bahğat al-Bayṭār, Dimašq, al-Mağma‘ al-‘ilmī al-‘arabī bi-Dimašq, 1377/1957.
- Al-Aṣfahānī, *Ağānī* = Abū l-Farağ al-Aṣfahānī, *Kitāb al-Ağānī*, éd. Iḥsān ‘Abbās, Bayrūt, Dār ṣādir, 3e éd., 25 tomes, 1429/2008.
- Al-Astarābādī, *ŠK* = Raḍī l-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-Astarābādī, Raḍī l-Dīn, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāğib*, éd. Imīl Badī‘ Ya‘qūb, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 5 vol., 1419/1998.
- Al-Astarābādī, *ŠŠ* = Raḍī l-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-Astarābādī, *Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥāğib ma‘a šarḥ šawābidibi li-l-‘ālim al-ğalīl ‘Abd al-Qādir al-Bağdādī šāhib bizānat al-adab al-mutawaffi fi ‘ām 1093 h.* éds. Muḥammad Nūr al-Ḥasan *et al.*, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 4 vol., s.d.
- Al-Fārisī, *al-Masā’il al-‘aḍadiyyāt* = Abū ‘Alī l-Ḥasan b. Aḥmad b. ‘Abd al-Ġaffār b. Muḥammad b. Sulaymān b. Abān al-Fasawī l-Fārisī l-Naḥwī, *al-Masā’il al-‘aḍadiyyāt*. éd. ‘Alī Ġābir al-Manṣūrī, Bayrūt, ‘Ālam al-kutub, 1e éd., 1406/1986.
- al-Farrā’, *Ma‘ānī* = Abū Zakariyyā’ Yaḥyā b. Ziyād b. ‘Abd Allāh b. Manzūr al-Daylamī l-Farrā’, *Ma‘ānī al-Qur’ān*, éds. Muḥammad ‘Alī al-Nağğār et Aḥmad Yūsuf Nağātī, Bayrūt, ‘Ālam al-kutub [repr. al-Qāhira, al-Dār al-miṣriyya, 1966-1972], 3e éd., 3 vols., 1403/1983.
- Al-Ġalāyīnī, *Ġāmi‘* = Muṣṭafā b. Muḥammad Salīm al-Ġalāyīnī, *Ġāmi‘ al-durūs al-‘arabiyya*, éd. ‘Abd al-Mun‘im Ḥalīl Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1e éd., 1421/2000.
- Ibn Ġinnī, *Ḥašā’iṣ* = Abū l-Faṭḥ ‘Uṭmān b. Ġinnī l-Mawṣilī, *al-Ḥašā’iṣ*, éd. ‘Abd al-Ḥamīd Hindāwī, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 3e éd., 3 vols., 1429/2008.
- Ibn al-Ḥāğib, *Imlā’* = Ġamāl al-Dīn Abū ‘Amr ‘Uṭmān b. ‘Umar b. Abī Bakr b. Yūnus Ibn al-Ḥāğib al-Miṣrī l-Dimašqī al-Mālikī, *al-Imlā’ alā l-Kāfiya fi l-naḥw*, éd. Manuel Sartori, [inédit], 2012.
- Ibn al-Ḥabbāz, *Šarḥ* = Šams al-Dīn Abū l-‘Abbās Aḥmad b. al-Ḥusayn b. Aḥmad al-ma‘rūf bi-Ibn al-Ḥabbāz al-Irbilī l-Mawṣilī l-Naḥwī l-Ḍarīr, *Šarḥ Alfīyyat Ibn Mu‘ī. Auwal alfīyya fi l-naḥw al-musammā l-Ġurra l-maḥfiyya fi šarḥ al-Durra l-alfīyya fi ‘ilm al-‘arabiyya*. Ed. Muḥammad Muṣṭafā l-Ḥaṭīb al-Zamalkānī, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1440/2019.
- Ibn Mālik, *ŠKŠ* = Ġamāl al-Dīn Abū ‘Abd Allāh Muḥammad b. ‘Abd Allāh b. Mālik al-Ṭā’ī l-Ġayyānī l-Andalusī, *Šarḥ al-Kāfiya l-Šāfiya wa-yalibi l-Kāfiya l-Šāfiya*, éds. ‘Alī Muḥammad Mu‘awwad et ‘Ādil Aḥmad ‘Abd al-Mawğūd, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1431/2010, 2e éd., 2 vols.
- Ibn Manzūr, *Lisān* = Ġamāl al-Dīn Abū al-Faḍl Muḥammad b. Mukarram b. ‘Alī b. Aḥmad al-Anṣārī al-Rūwayfā’ī al-Ifriqī al-Miṣrī Ibn Manzūr, *Lisān al-‘Arab*, Bayrūt, Dār ṣādir, 2e éd., 18 tomes, 1424/2003.
- Sibawayhi, *Kitāb(1)* = Abū Bišr ‘Amr b. ‘Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi, *Le livre de Sibawaihi. Traité de*

grammaire arabe par Sīboûya, dit Sībawaihi, éd. Hartwig Derenbourg, Paris, Imprimerie nationale, 2 tomes, 1881-1889, reprint Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag, 2 vol. 1970.

Sībawayhi, *Kitāb(2)* = Abū Bišr ‘Amr b. ‘Uṭmān b. Qanbar Sībawayhi, *al-Kitāb*, éd. ‘Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, al-Qāhira, Maktabat al-Ḥānḡī, 3e éd., 5 tomes, 1408/1988.

Al-Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal* = Ğār Allāh Abū l-Qāsim Maḥmūd b. ‘Umar b. Muḥammad b. Aḥmad al-Ḥawārīzīmī l-Zamaḥṣārī, *al-Mufaṣṣal fī ṣan‘at al-i‘rāb*, éd. Imīl Badī‘ Ya‘qūb, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1420/1999.

Sources secondaires

‘Abd al-‘Alīm, Abū Bakr ‘Alī, *al-Mawsū‘a al-naḥwiyya wa-l-ṣarfīyya al-muyassara murattaba tartīban muḡamiyyan ḥasab ḥurūf al-ḥiḡā*, al-Qāhira, Maktabat Ibn Sīnā, 2004.

Anṭūn, Sinān, *Yā Maryam*, Bayrūt, Manšūrāt al-ḡamal, 2012.

Badī‘ Ya‘qūb, Imīl, *Mawsū‘at ‘ulūm al-luḡa al-‘arabiyya*, 1e éd., 10 tomes, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 2006.

Badī‘ Ya‘qūb, Imīl et ‘Āṣī, Mišāl, *al-Muḡam al-mufaṣṣal fī al-luḡa wa-l-adab*, Bayrūt, Dār al-‘ilm li-l-malāyīn, 2 tomes, 1987.

Blachère, Régis, *Le Coran*, Paris, Maisonneuve, 1950.

Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, le Seuil, coll. «Liber», 1998.

Bourdieu, Pierre, Passeron Jean-Claude et Chamboredon Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris-La Haye, Mouton, 4e éd., 1983 [1968].

Charaudeau, Patrick, «Retour sur l’écriture inclusive au défi de la neutralisation en français», *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d’analyse du discours*, 11/1, «Les défis de l’écriture inclusive», Alain Rabatel et Laurence Rosier (dir.), 2019, p. 97-124.

Dorlin, Elsa, *Sexes, genres et sexualité. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

El-Chidiac, Faris, *al-Sāq ‘alā l-sāq fī mā huwa l-Fāryāq. La Vie et les aventures de Fariac, relation de ses voyages, avec ses observations critiques sur les Arabes et sur les autres peuples*, Paris, Benjamin Duprat, Librairie de l’Institut, de la Bibliothèque impériale, des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres, de Madras, de Calcutta, etc., 1855.

Cohn, Marc Mordecai, *Nouveau dictionnaire hébreu-arabe*, Reprint de la 2e édition (1991) enrichie et mise à jour par M. Catane, Paris & Tel Aviv, Larousse & Édition Achiasaf, 2001.

Fawwāl Bābitī, ‘Azīza, *al-Muḡam al-mufaṣṣal fī al-naḥw al-‘arabī*, Bayrūt, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1e éd., 2 tomes, 1992.

Fischer, Wolfdietch, «Zum Verhältnis der neuarabischen Dialekte zum Klassisch-Arabischen», dans *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva*, éd. Tapani Harvainen, Asko Parpola et Harry Halén, Helsinki, Finnish Oriental Society, coll. «Studia Orientalia», 75, 1995, p. 75-86.

- Fleisch, Henri, *Traité de philologie arabe. vol. II. Pronoms, morphologie verbale, particules*, Beyrouth, Dar al-Machreq, 1979.
- Grevisse, Maurice, *Le Bon usage*, éd. André Goosse, 13e éd., Paris, DeBoeck & Duculot, 2001.
- Hetzron, Robert, «La division des langues sémitiques», dans André Caquot et David Cohen (éds.), *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique, Paris 16-19 juillet 1969*, The Hague & Paris, Mouton, 1974, p. 181-194.
- Hetzron, Robert, «Two Principles of Genetic Reconstruction», *Lingua* 38, 1976, p. 89-108.
- Huehnergard, John, «Arabic in Its Semitic Context», dans Ahmad Al-Jallad (éd.), *Arabic in Context. 400 Years of Arabic at Leiden University*, Leiden & Boston, E. J. Brill, coll. «Studies in Semitic Languages and Linguistics» 89, 2017, p. 3-34.
- Isaksson, Bo, «Compte rendu de *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva* de Tapani Harvainen, Asko Parpola et Harry Halén (dir.), The Finnish Oriental Society, Helsinki, *Studia Orientalia*, 75 (1995)», *Orientalia Suecana*, 43-44, 1995, p. 115-132.
- Kaiser, Stefan *et al.*, *Japanese. A Comprehensive Grammar*, London & New York, Routledge, 2e éd., 2013 [2001].
- Larcher, Pierre, «Masculin/féminin : sexe et genre en arabe classique», *Arabica*, 49/2, 2002, p. 231-234.
- Larcher, Pierre, *Syntaxe de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2017.
- Larcher, Pierre, «Parlers arabes nomades et sédentaires et diglossie chez Ibn Ġinnī (IVe/Xe siècle). Sociolinguistique et histoire de la langue *vs* discours épilinguistique», *Al-Qanṭara*, 39/2, «La lingua arabe a través de la historia. Perspectivas diacrónicas», Ignacio Ferrando (dir.), 2018, p. 359-389.
- Lyons, John, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968 ; traduit par Dubois-Charlier, Françoise et Robinson, David, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970.
- Malherbe, M., *Les langages de l'humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- Manesse, Danielle et Siouffi, Gilles (éds.), *Le féminin et le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF Sciences humaines, 2019.
- Mansour, Leda, «Le genre en langue arabe», *Le féminin et le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF Sciences humaines, 2019, p. 177-190.
- Minerva, Nadia, «Femmes grammairiennes? *Les Lettres de Mademoiselle*** à Monsieur*** Professeur de Rhétorique [...] sur la Langue Française (1756)*», *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 47-48, (2012), [*Voix Féminines. Ève et les langues dans l'Europe moderne*, éds. Irène Finotti et Nadia Minerva], [En ligne : <https://doi-org.inshs.bib.cnrs.fr/10.4000/dhfles.3132>].
- Nūr Sayf, Aḥmad Muḥammad, *Yahyā b. Maʿīn wa-ḵiṭābuhu l-Tārīḥ. Dirāsa wa-tartīb wa-taḥqīq*, al-Riyāḍ, Ġāmiʿat al-malik ʿAbd al-ʿAzīz, 1e éd., 4 tomes, 1399.
- Owens, Jonathan, «Chapter 504 and Modern Arabic Dialectology: What are Kaškaša and Kaskasa, Really?», dans Clive Holes et Rudolf De Jong (éds.), *Ingham of Arabia: A Collection of Articles Presented as a Tribute*

- to the Career of Bruce Ingham, coll. «Studies in Semitic Languages and Linguistics» 69, 2013, p. 173-202.
- Owens, Jonathan, «Deflected agreement and verb singular in Arabic: A three-stage historical model», *Journal of Semitic Studies*, 66/2, 2021, p. [1-32].
- Qīqānū, Anṭūn, *al-Munğid fi al-ḥurūf wa-i'rābi-hā*, 3e éd., Bayrūt, Dār al-mašriq, 1999.
- Rabatel, Alain et Laurence Rosier, *Les défis de l'écriture inclusive* (= *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11/1, éds. Alain Rabatel et Laurence Rosier), 2019.
- Retsö, Jan, «Pronominal State in Colloquial Arabic: A Diachronic Attempt», dans *Dialectologia Arabica. A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva*, éds. Tapani Harvainen, Asko Parpola et Harry Halén, Helsinki, Finnish Oriental Society, coll. «Studia Orientalia», 75, 1995, p. 183-192.
- Rubin, Aaron D., «The Subgrouping of the Semitic Languages», *Language and Linguistics Compass*, 2/1, 2008, p. 79-102.
- Sadiqi, Fatima, «Women and the codification and stabilization of the Arabic language», dans *Women in the History of Linguistics*, éds. Wendy Ayres-Bennett et Helena Sanson, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 469-486.
- al-Suḥaymī, Salmān Sālim Rağā', *al-Ḥadīf wa-l-ta'wīd fi l-labğāt al-'arabiyya min ḥilāl muğam al-Şibḥāḥ li-l-Ğawharī*, al-Madīna, Dār al-ğurabā' al-aṭariyya, 1415/1994.
- Szlamowicz, Jean, *Le sexe et la langue. Petite grammaire du genre en français, où l'on étudie écriture inclusive, féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance*, Suivi de *Archéologie et étymologie du genre* de Xavier-Laurent Salvador, Paris, Éditions Intervalles, 2018.
- Troupeau, Gérard, *Lexique-index du Kitāb de Sibawayhi*, Paris, Klincksieck, coll. «Études arabes et islamiques» 7, 1976.
- 'Ubāda, Muḥammad Ibrāhīm, *Muğam muşṭalaḥāt al-naḥw wa-l-şarf wa-l-'arūḍ wa-l-qāfiya*, al-Qāhira, Maktabat al-ādāb, 2011.
- Van Raemdonck, Dan, «L'inclusif, entre accord et désaccord ou jusqu'à ce que la proximité nous sépare», *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 11/1, «Les défis de l'écriture inclusive», Alain Rabatel et Laurence Rosier (dir.), 2019, p. 75-95.
- Viennot, Éliane, *Non, le masculin de l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014.
- Viennot, Éliane et al., *Le langage inclusif: pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018.